

De: mmeunier@ville.montreal.qc.ca
Envoyé: 5 novembre 2014 14:02
À:
Cc: lamine.diallo@ville.montreal.qc.ca; hugo.st-denis@ville.montreal.qc.ca;
mfrenette@ville.montreal.qc.ca; alemieux@ville.montreal.qc.ca
Objet: RE: [DIS] Chute à neige Riverside (N/Réf. 7316-06-01-65260-19)



F1416923-301-004
Rapport_v3 20...

Bonjour

Tel que demandé à l'item 8 de votre courriel, vous trouverez ci-joint le rapport d'étude géotechnique et caractérisation environnementale du site visé réalisé par la firme Les Consultants SM Inc.

Salutations,

Michel Meunier, ing.
Service de la concertation des arrondissements
Ville de Montréal

425 Place Jacques-Cartier
1er étage, bureau 100
Montréal (Québec) H2Y 3B1
Téléphone : 514-872-5640
Courriel : mmeunier@ville.montreal.qc.ca

De :
A : <mmeunier@ville.montreal.qc.ca>,
Date : 2014-06-20 09:16
Objet : [DIS] Chute à neige Riverside (N/Réf. 7316-06-01-65260-19)

Bonjour Monsieur Meunier,

Nous donnons suite à votre demande reçue le 28 avril 2014, concernant le projet mentionné ci-dessus.

Lors de l'analyse de votre demande, nous avons constaté l'absence de certains renseignements nécessaires à l'évaluation de votre projet et de ses conséquences sur l'environnement, notamment :

1. Le calendrier de réalisation des travaux. Veuillez faire la coordination avec la Direction de l'épuration des eaux usées pour le besoin d'opération de la station d'épuration et pour planifier les travaux en même temps que

l'enlèvement des cintres, afin de minimiser l'impact sur le milieu récepteur et les déversements dans l'environnement;

2. Nous indiquer :

- le secteur de l'intercepteur sud-est qui sera fermé et les ouvrages de surverse affectés;
- la durée de la fermeture de l'intercepteur;
- le volume d'eaux usées qui sera déversé durant cette période et l'impact sur les fréquences de débordement aux ouvrages de surverses affectés;

3. Décrire le mode d'opération de la chute de neige, par rapport à la capacité hydraulique dans ce secteur de l'intercepteur sud-est. Y a-t-il une vanne pour optimiser le débit d'eaux usées dans l'intercepteur pendant l'utilisation de la chute ou en opération normale, afin d'éviter des problèmes de refoulement ou des débordements?

4. Évaluer le risque lié à la possibilité d'un blocage de la neige dans l'intercepteur lors de l'utilisation de la chute;

5. Les plans signés/scellés à l'échelle indiquée sur les plans;

6. Un programme d'entretien pour assurer la pérennité et le bon fonctionnement de la chute à neige ;

7. Indiquer s'il y aura d'entreposage temporaire de neige sur le site;

8. Une étude de caractérisation de phase I (et phase II si nécessaire);

9. Selon l'étude préliminaire de faisabilité, le projet nécessite une modification du règlement de zonage de l'arrondissement Le Sud-Ouest, afin de permettre l'élimination de neige dans ce secteur. Veuillez nous indiquer si la modification a été faite;

10. Vérifier auprès de Environnement Canada si d'autres autorisations ou permis ne sont pas nécessaires de leur part.

Nous vous invitons à nous transmettre les documents et les renseignements précités avant le 21 juillet 2014. Sur réception de ceux-ci, nous pourrions poursuivre l'analyse de votre demande.

Il se peut que cette analyse exige que nous communiquions ultérieurement avec vous pour vous demander des renseignements supplémentaires requis pour évaluer les conséquences de votre projet sur l'environnement et juger de son acceptabilité environnementale et légale.

Cordialement,

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides
5199 Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone: 514-873-3636